**RP4 BIS**

**Lettre au Responsable de projet (RP) pour demander les informations relatives aux réseaux après attribution (au stade de la mise au point du marché ou ultérieurement) en cas de DT-DICT conjointe demandée par le RP alors que le projet ne le permet pas**

***Envoi en RAR***

Objet : [XXX]

Madame, Monsieur,

Vous nous avez notifié le marché de travaux (ou : adressé l’ordre de service de démarrage, ou le bon de commande) relatif à l’affaire citée en objet et nous vous en remercions.

Toutefois, au regard des obligations à respecter au titre de la réglementation applicable aux travaux exécutés à proximité d’ouvrages souterrains ou aériens, nous attirons votre attention sur le fait que cette procédure n’est autorisée que dans des cas bien précis.

La réglementation applicable, détaillée dans le *« Fascicule 1 Dispositions générales - Guide d’application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux »*, précise en effet que le responsable de projet ne peut faire le choix d’une procédure de DT-DICT conjointe que s’il n’est matériellement pas possible d’attendre la réponse à la DT pour émettre l’OS de démarrage des travaux et :

* lorsqu’il n’y a aucune incertitude sur la localisation géographique de tous les ouvrages souterrains,
* ou lorsque les travaux ont fait l’objet d’une préparation et sont à proximité de réseaux aériens mais sans impact sur les réseaux souterrains,
* ou si le responsable de projet est lui-même l’exécutant des travaux,
* ou lorsque le projet concerne une opération unitaire dont la zone d’intervention géographique est très limitée et dont le temps de réalisation est très court (zone d’emprise des travaux affectant le sol ne dépassant pas 100 m2).

La procédure DT DICT conjointe n’est donc pas adaptée au cas présent.

Il convient que vous réalisiez les DT et nous en transmettiez les récépissés dans les plus brefs délais afin de nous permettre de réaliser à notre tour les DICT qui nous incombent.

Nous vous demandons de bien vouloir tenir compte de cet aléa dans la gestion des délais qui nous lient.

Dans cette attente, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

Copie : Maître d’oeuvre

*Nota : Copie à adresser, le cas échéant, à la FRTP pour transmission à l’Observatoire régional DT-DICT*